

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du LUNDI 14 JANVIER 2019
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-neuf, le 14 JANVIER, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 17H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE- BOYER M-
-J DILLARD-AMOURET-

Absent Excusé : A DE PEREIRA (pouvoir CBOUSSU)

A l'unanimité des membres présents, BOYER MAXIME est désigné Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

PRESENTATION PAR NDURIEZ BILAN SAISON MERLE2018

NDURIEZ, chef de projet présente aux membres présents le bilan positif de Merle 2018

PROJET SON&LUMIERES TDM/ACCORD DE PRINCIPE

Me Boussu propose de travailler sur le projet Son&Lumières et demande un accord de principe auprès des élus présents

Une première approche a été faite début décembre 2018 avec la Société ENLUMINURES

Un devis parviendra prochainement à la collectivité

Projet accepté à l'unanimité des membres présents

APPROBATION COMPTE RENDU SEANCE 29102018

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Me Boussu demande l'autorisation de rajouter **deux délibérations** à l'ordre du jour

-demande de subvention DRAC 65% pour l'opération complète (étude archéologique, mission architecte du patrimoine et reconstruction) relative à la pile du pont médiéval

Me Boussu rappelle aux élus l'importance de la réalisation des travaux de reconstruction de la pile du pont

L'étude archéologique étant terminée la collectivité attend le compte-rendu ainsi que la demande d'autorisation de travaux de l'architecte du patrimoine

Aux vues des lenteurs Me le maire se rapprochera de l'archéologue de l'architecte de la DRAC en signifiant que ces

Travaux doivent impérativement être réalisés avant l'été 2019

Une demande de subvention de 65% est demandée auprès de la DRAC

-demande de subvention MH 10% auprès du département pour l'église ruinée du vieux bourg

Me Boussu rappelle aux membres présents les travaux de la phase 2(clocher)de l'église ruinée du vieux bourg, précise qu'une demande de subvention 50% a été sollicitée auprès de la DRAC

Il est nécessaire que ces travaux soient exécutés pour garantir la pérennité de ce patrimoine

Une demande de subvention 10% est demandée au département au titre des MH

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION DRAC DEVEGETALISATION TDM

Le conseil municipal décide de faire réaliser des travaux de dévégétalisation sur le site des Tours de Merle (dégagement des rochers et ouvrages) pour permettre l'étude de diagnostic du rocher et des vestiges portée par XVD

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de réaliser ces travaux et sollicite de la DRAC une subvention à hauteur de 50% pour permettre leur réalisation en 2018/2019

Accepté à l'unanimité

MOTION EN FAVEUR DU REPORT DE LA PRISE DE COMPETENCE EAU&ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité approuve la motion du transfert de la compétence en 2026 eau et assainissement et réaffirme sa volonté de préparer ce transfert de compétence en réalisant le schéma directeur d'alimentation en eau potable de XVD, invite l'assemblée à délibérer en faveur du report de la prise de compétence eau et assainissement

A ce jour il est inconcevable de transférer cette compétence en 2020

Me Boussu rappelle l'importance de conserver les captages communaux existants

ETABLISSEMENT SCHEMA DIRECTEUR AEP-CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE

Il est nécessaire qu'une convention constitutive d'un groupement de commande soit conclue entre XVD et les maîtres d'ouvrages compétents

C'est un complément au schéma directeur en eau potable déjà lancé par la Collectivité

Le conseil municipal autorise le maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants

Adopté à l'unanimité

DEMANDE AIDE DEPARTEMENTALE EXTENSION FOYER RURAL STUDIO A USAGE DE LOGEMENT 20%

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de restaurer une annexe du foyer rural en logement communal

Désigne les entreprises retenues pour la réalisation du projet (électricité LBLANCHE- Menuiseries SAS PMC2A)

Arrête le plan de financement et sollicite l'attribution de la subvention départementale

Dpt 20% 1475.36€

Fonds propres 6639.14€

Total TTC 8114.50€

RENOUVELLEMENT CDD SARAH RAISIN DADRE/FABIEN MIELVAQUE

Le Conseil Municipal autorise le maire à reconduire :

-l'agent NT en qualité d'agent d'entretien du site des TDM à compter du 18/01/2019 pour 12 mois ,21heures hebdomadaires annualisables

-l'agent NT en qualité de médiateur du patrimoine à compter du 15/01/2019,12mois, 28heures hebdomadaires annualisables

Me le maire est chargée d'engager les démarches nécessaires et habilitée à conclure les deux contrats d'engagement

SOUTIEN RESOLUTION DU 101EME CONGRES DE L AMF

Me Boussu donne lecture du courrier de l'AMF demandant un soutien des maires pour la résolution adoptée lors du congrès de 2018

Ce document rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France

Le conseil municipal après en avoir délibéré soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

-Me Boussu propose à nouveau à l'assemblée la possibilité d'une réserve communale pour faire face à des évènements majeurs, à gérer une situation de crise

Pas de suite donnée dans l'immédiat

-Mesdames Boussu, Jurbert participeront le 11 février 2019 à Pleaux à la réunion finale de l'étude en eau potable des hautes vallées de la Maronne et de la Bertrande

-Me Boussu explique que de nombreuses parcelles n'ont pas encore été élaguées

Elle interrogera Pascal Coste pour inciter les administrés à élaguer

-Remerciements –Sylvie&Michel Dalais (mariage)

- Carrefour de l'amitié (subvention 2018)

- SSIAD DE LA XAINTRIE- GOULLES (cotisation2018)

-marques de sympathie lors du décès de JF PAILLASSOU

-gagnante concours photo2018 TDM

-Tour d'horizon par le 1^{er} adjoint des travaux en cours

-Me Jurbert indique la date 03mars2019 pour le repas des Aînés 2019 au Foyer Rural préparé par un traiteur

-Recensement de la population organisé du 17 janvier au 16 février 2019

-Me Boussu demande aux élus de l'informer de voirie endommagée sur la Commune

-M.Dalais précise que de nombreuses pierres ont servies à l'empierrement temporaire de la passerelle sise Merle, ces dernières sont maintenant stockées sur la piste de Lesturgie et serviront à sa réfection future

Clôture 21H20

CBOUSSU Maire

BOYER MAXIME Secrétaire

